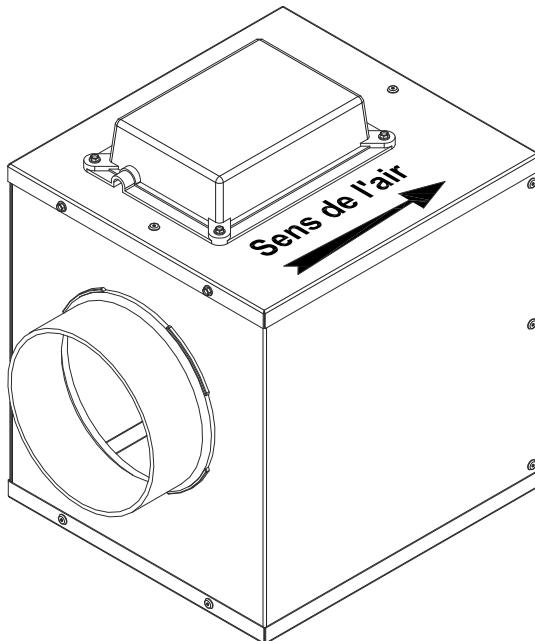




ABE

Batterie de dégivrage

VMC Double flux
pour maison individuelle



SOMMAIRE

1. GENERALITES	3
1.1 Avertissements.....	3
1.2 Consignes de sécurité.....	3
1.3 Réception – Stockage.....	3
1.4 Garantie	3
2. PRESENTATION	4
2.1 Description.....	4
2.2 Dimensions	4
3. INSTALLATION	5
3.1 Batterie ABE.....	5
3.2 Branchement électrique	6
4. ENTRETIEN.....	6
5. GESTION DES DECHETS	7
5.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	7
5.2 Traitement d'un DEEE Ménager.....	7

1. GENERALITES

1.1 Avertissements

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

L'installation et l'entretien de cet appareil doivent être réalisés par une personne ayant la capacité d'appliquer les instructions de ce document.

Conformément à la norme EN60335-1 §7.2 :

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

1.2 Consignes de sécurité

Couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et s'assurer que personne ne puisse le remettre en marche accidentellement.

1.3 Réception – Stockage

Chaque produit est scrupuleusement contrôlé avant expédition. Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport et sur le chantier avant installation.

1.4 Garantie

Tout retrait ou adjonction de matériel au sein du produit, ainsi que toute intervention sur le câblage initial sont interdits sans notre autorisation, sous peine d'annulation de l'homologation et de la garantie.

L'appareil doit être utilisé selon les spécifications du constructeur, faute de quoi la fonction qu'il se doit d'assurer pourrait être compromise.

Sont exclus de la garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défectuosités constatées par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence le défaut de surveillance ou d'entretien, les défectuosités dues à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, le constructeur n'est responsable du matériel transformé, réparé ou démonté, même partiellement.

2. PRESENTATION

2.1 Description

La batterie ABE est exclusivement destinée à prévenir tout risque de givrage d'un échangeur à plaque dans les systèmes de ventilation (VMC) double flux pour maison individuelle. La batterie ABE n'est, en aucun cas, conçue pour une autre utilisation telle qu'un chauffage d'appoint.



Le débit d'air d'insufflation traversant la batterie doit être au minimum de 100 m³/h et au maximum de 250 m³/h.

La batterie ne doit pas être en fonctionnement si la VMC est arrêtée.

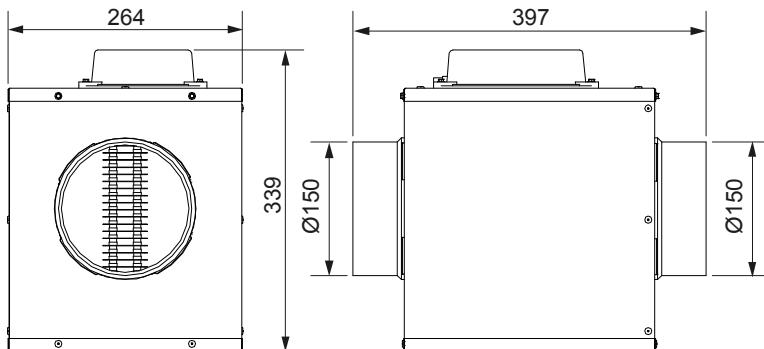
Votre batterie ABE est constituée de :

- un caisson en acier galvanisé isolé par 25 mm de laine de verre,
- une résistance électrique de 500W,
- un thermostat automatique en amont de la résistance pour autoriser la chauffe de la batterie,
- un thermostat automatique en aval de la résistance pour arrêter la chauffe de la batterie,
- un thermostat de sécurité,
- 2 piquages Ø150 en polyéthylène pour le raccordement au réseau d'insufflation de la VMC double flux.

Votre batterie de dégivrage permet de prévenir tout risque de givrage de l'échangeur de votre VMC double flux lorsque la température de l'air extérieure est inférieure à -5°C.

Placée avant le récupérateur de chaleur de votre VMC double flux, la batterie de dégivrage se met en fonctionnement dès que la température de l'air aspiré est inférieure à -5°C. Un thermostat à réarmement automatique coupe la chauffe de la batterie dès que l'air atteint une température supérieure à 35°C. La batterie est équipée d'un thermostat de sécurité en cas de surchauffe anormale. En cas de non fonctionnement de la batterie, mettre le produit hors tension et prévenir votre électricien.

2.2 Dimensions



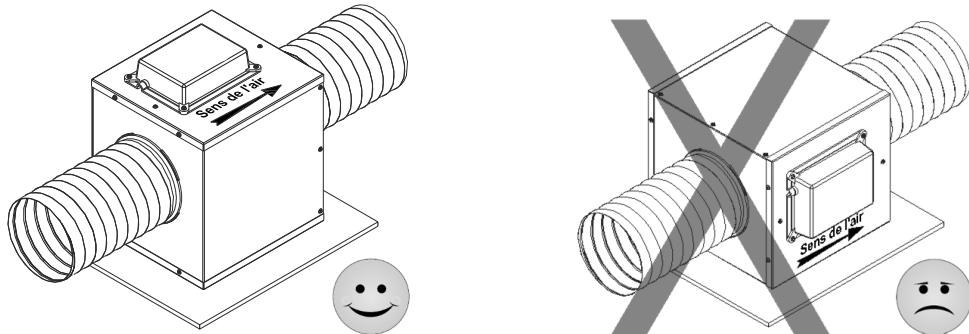
Poids: 5kg

3. INSTALLATION

3.1 Batterie ABE

L'appareil est installé dans une pièce technique, un faux-plafond ou dans les combles.

L'appareil est posé sur une plaque isolante plane et rigide. Le capot plastique d'accès au bornier électrique est impérativement sur le dessus de l'appareil. Ne pas installer l'appareil dans une position autre que celle indiquée sur le schéma ci-dessous :



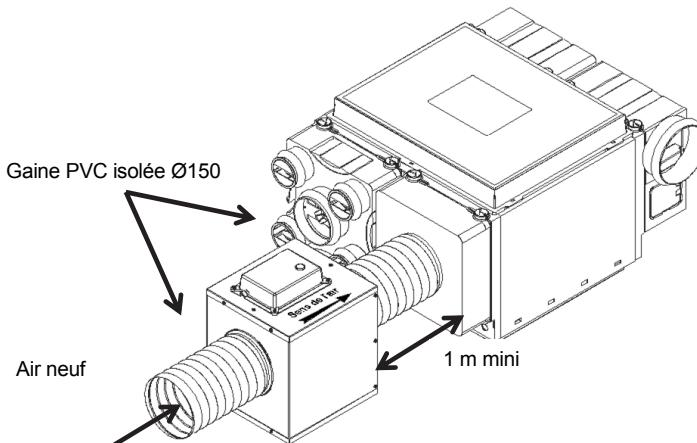
Respecter impérativement le sens de l'air indiqué sur l'appareil

Raccorder l'appareil à votre réseau d'insufflation de votre VMC double flux à l'aide de gaine PVC isolée Ø150. Prendre soin de ne pas écraser les gaines, éviter les longueurs et coudes superflus, faire des coudes de grands rayons.

Vous pouvez recouvrir l'appareil à l'aide de laine de verre afin de limiter les déperditions thermiques.

Placé l'appareil avant le récupérateur de chaleur de votre VMC double flux sur le réseau d'insufflation d'air neuf. Prévoir 1 mètre de gaine minimum entre la batterie et le caisson de VMC double flux.

Il est conseillé d'utiliser un caisson filtre en amont de la batterie afin d'éviter l'accumulation de poussière sur la résistance électrique.

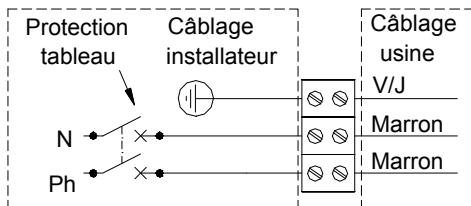


Exemple d'installation avec une VMC Double flux AKOR S&P Unelvent.

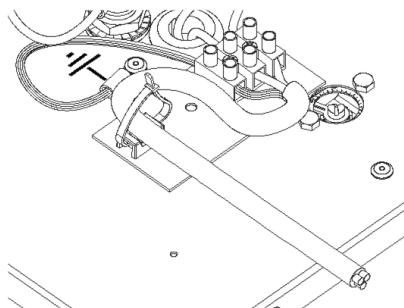
3.2 Branchement électrique

Avant toute intervention, mettre votre appareil hors tension

- Démonter le capot électrique à l'aide d'un tournevis
- Raccorder le câble 3x1.5 mm² (Phase/Neutre/Terre) double isolation sur le bornier de raccordement selon le schéma ci-dessous.



- Faire un « S » afin de serrer le câble dans l'embase à l'aide du collier fourni.



- Refermer le capot en prenant soin de faire sortir le câble dans l'encoche prévue à cet effet (ne pas pincer le câble entre la paroi métallique et le couvercle plastique)

Précautions:

- Prévoir un dispositif de coupure omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Prévoir un disjoncteur 10A indépendant sur le tableau général pour la protection électrique.
- Utiliser du câble de section 1,5 mm².
- Raccorder impérativement la terre.

4. ENTRETIEN



A réaliser impérativement au moins 1 fois par an

- Mettre votre appareil hors tension et attendre 15 minutes afin de d'éviter tout risque de brûlure en cas de contact avec la résistance.
- Mettre votre VMC double flux hors tension.
- Enlever les gaines Ø150.
- Dépoussiérer l'intérieur de la batterie à l'aide d'une brosse souple et d'un aspirateur.
- Si vous avez un caisson filtre de protection en amont de la batterie électrique, nettoyer ou changer le filtre (reportez-vous à la notice d'entretien du caisson filtre).

ATTENTION : pour toutes ces opérations, ne jamais utiliser de solvants.

5. GESTION DES DECHETS

5.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

Adresse de sites pour l'élimination des déchets : <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>

5.2 Traitement d'un DEEE Ménager

Il s'agit des produits de ventilation destinés à l'habitat identifiés par le logo de la poubelle barrée. Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Contact Eco-systèmes : <http://www.eco-systemes.fr>



Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.

France
S&P France – 66300 THUIR
Tél. : 04.68.53.02.60 – Fax : 04.68.53.65.00
www.solerpalau.fr

INTERNATIONAL
S&P – 08150 PARETS DEL VALLES – SPAIN
Tel. Int. : +34 93 571 93 00 - Fax int. +34 93 571 93 11
www.solerpalau.com